3ème étape

FIN DE LA PPR

Evaluation finale de la PPR

Prolongation de la PPR dans la limite de 3 mois

Demande de reclassement

Recherche par l'employeur d'un reclassement

Délai de 3 mois

Reclassement possible

Saisine du CMD par l'employeur Motif « Avis d'aptitude aux nouvelles fonctions »

Saisine de la CAP par l'employeur

Prise des nouvelles fonctions au poste de reclassement

Reclassement impossible

Refus de reclassement

Fonctionnaire CNRACL : Saisine de la CDR par l'employeur

Demande de mise en retraite pour invalidité à épuisement des droits ou sur demande de l'agent

Fonctionnaire IRCANTEC : Saisine de la CAP par l'employeur

Licenciement pour inaptitude physique à épuisement des droits